

Sécurité - Santé - Hygiène - Environnement

F2 - Appliquer les prescriptions relatives à la manutention des produits et à la protection de l'environnement

Public cible	Parcours CFC (art.32), encadrement services exploitation et commercial
Prérequis	Connaissance des techniques de base du métier Avoir suivi les modules B1 parcours art.32
Durée	1 jour
Horaires	08h00-12h00 / 13h00-17h00
Objectifs	Analyser, prévenir les risques liés à la manipulation, au stockage, au transport et au reconditionnement des produits chimiques en toute autonomie dans les opérations de nettoyage couramment utilisées.
Validation de la formation	Une attestation de suivi de module sera délivrée par l'Ecole Genevoise de la Propreté aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lois et ordonnances relatives aux produits chimiques ➤ Mesures de sécurité liées à l'utilisation des produits chimiques ➤ Responsabilité lors de la manipulation ➤ Entreposage des produits chimiques ➤ Etiquetage, emballage et fiches de données de sécurité ➤ Symboles de sécurité et nouvel étiquetage des produits chimiques SGH ➤ Elimination et protection de l'environnement
Méthodes pédagogiques	Approche théorique, mise en situation professionnelle et retours d'expériences. Méthode pédagogique active et participative.
Inscription	<p>Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge, 4 1213 PETIT-LANCY ▪ Par email : info@coledelaproprete.ch ▪ Sur internet : https://coledelaproprete.ch <p>(12 participants maximum)</p>